



## La violence à l'encontre des forces de sauvetage

Le sujet de la violence à l'encontre des forces de sauvetage refait régulièrement surface dans le débat public. Les interventions lors desquelles celles-ci subissent des attaques, engendrent d'habitude un énorme écho médiatique, souvent d'ampleur nationale. L'indignation et l'incompréhension au sujet de tels événements sont souvent très vives.

En tant qu'association professionnelle, l'Association suisse des ambulanciers (ASA) est à chaque fois rapidement confrontée à ces articles puisque les médias cherchent d'avantage d'informations sur le sujet et souhaitent mieux le comprendre. Nous tenons à souligner les points suivants :

1. La violence à l'encontre des forces de sauvetage n'est pas une peccadille. Nous condamnons avec la plus grande fermeté toute forme de violence contre les organismes de sauvetage.
2. L'ASA n'a pas connaissance d'une étude fiable et fondée au sujet de la violence à l'encontre des services de sauvetage en Suisse. Nous sommes conscients que les incidents ont tendance à augmenter ces dernières années, mais pas de façon dramatique. Nous ne pouvons pas confirmer d'augmentation significative des cas de violence.
3. La part de violence physique représente de loin la plus petite partie des incidents. La forme de violence la plus fréquente est exercée de manière verbale, par exemple des insultes ou des menaces. La violence physique ne se produit que relativement rarement et il s'agit de cas graves, mais isolés.
4. L'ASA recommande d'engager systématiquement des poursuites, et ce au minimum pour les cas de violence physique.
5. La violence n'est pas un problème uniquement urbain. Elle peut survenir lors de n'importe quelle intervention et à n'importe quel moment. L'alcool ou d'autres substances illicites font souvent partie de l'équation, mais pas toujours. La violence peut aussi survenir par exemple dans le contexte d'urgences psychiatriques.
6. Dans le cas d'une agression lors d'une intervention, les personnes engagées essaient toujours de faire en sorte de désamorcer la situation. Dans de tels cas, les forces de sauvetage ne font pas usage de la violence et alertent immédiatement la police. Certains services de sauvetage mettent du matériel de protection à la disposition du personnel, comme des sprays au poivre ou des gilets de protection.



**VRS** Vereinigung Rettungssanitäter Schweiz  
**ASA** Association Suisse des Ambulanciers  
**ASS** Associazione Svizzera Soccorritori

Bahnhofstrasse 7b  
6210 Sursee  
info@vrs-asa.ch

Tel. 041 926 07 74  
Fax 041 926 07 99  
www.vrs-asa.ch

7. Par principe les intervenants ne sont pas victimes de la violence. Dans la plupart des cas, grâce à une excellente formation et à des stratégies de désescalade, elles reconnaissent sans tarder une situation compliquée et parviennent à la désamorcer de manière professionnelle.
8. La protection des forces de sauvetage et de leurs patientes et patients est absolument prioritaire. Il n'existe cependant aucun remède miracle contre les cas de violence lors des interventions et la sécurité absolue n'existe pas.
9. Ces dernières années, beaucoup de services de sauvetage en Suisse se sont intéressés à ce sujet et ont introduit des mesures pour protéger leurs collaborateurs. Globalement on peut les répartir en trois catégories :
  - a. Formation et formation continue (entraînement à la désescalade, auto-défense, méthodes de gestion des agressions, etc.)
  - b. Equipement et technique (spray au poivre, systèmes d'appel d'urgence pour les équipes en détresse, gilets de protection, etc.)
  - c. Tactique d'intervention (adaptation des concepts de sortie de crise en collaboration avec les centrales d'appel d'urgence et la police, etc.)